

2025



Service de sécurité incendie



Municipalité de Chelsea



Rapport des activités

Table des matières

Mot du directeur	page 2
Volets :	
- Notre mission	page 3
- Nos effectifs	page 4
- Nos casernes	page 5
- Notre budget	page 6
- Nos réalisations	page 7 à 9
- Nos objectifs pour 2026	page 10
- Les interventions	page 11 à 16
- La prévention	page 17 à 19
- Activités communautaires	page 20-21
- La sécurité civile	page 22-23

Mot du directeur



Bonjour,

Comme lors des dernières années, le Service de sécurité incendie (SSI) vous présente son rapport annuel 2025.

L'année 2026 sera marquante et offrira plusieurs défis pour le SSI :

- Des bâtiments de trois étages et logements multiples résidentiels et commerciaux de plus grande dimension s'ajoutent tous les jours au parc immobilier diversifié de Chelsea.
- Les véhicules électriques (VE) et les bornes de recharge représentent également des nouveaux défis lors d'incendie.
- La MRC des Collines-de-l'Outaouais, en collaboration avec ses six (6) municipalités, souhaite entreprendre en 2026, une étude d'opportunité sur un potentiel regroupement des services de sécurité incendie (Régie intermunicipale, délégation de compétence, fournitures de service).
- De nouvelles orientations ministérielles inclus dans le nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie de notre MRC que nous souhaitons adopter en 2026, fait en sorte que nous devons ajuster plusieurs paramètres à nos anciennes façons de faire, plus particulièrement lors du déploiement de nos ressources lors d'appel d'urgence.
- Il y a 15 cancers actuellement reconnus comme maladies liées au métier de pompier au Québec. Le SSI de Chelsea continu d'améliorer ses directives et ses méthodes de décontamination afin d'exposer le moins possible ses pompiers et pompières.
- La mise en place, tel que présenté aux membres du conseil municipal, du projet de premiers répondants (PR) dès 2027.

Nous souhaitons rendre hommage à M. Michael Dunlop, décédé en 2025, qui a servi notre communauté avec dévouement pendant 34 ans au sein du Service de sécurité incendie.

La direction du service maintient son désir de bonifier son offre de service et d'augmenter son niveau d'efficacité lors des prochaines années. Nous désirons également souligner le dévouement et la capacité d'adaptation de nos pompiers et pompières ainsi que la vision et la proactivité de nos officiers.

L'objectif premier du SSI de Chelsea étant d'assurer des interventions efficaces et d'assurer la sécurité de ses citoyens et de ses pompiers.

Merci et bonne lecture,

Charles Ethier, Directeur

Page 2

Notre mission

Le Service de sécurité incendie de Chelsea (SSIC) est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, protéger les biens et l'environnement. Le Service est responsable de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces événements.



Nos effectifs 2025

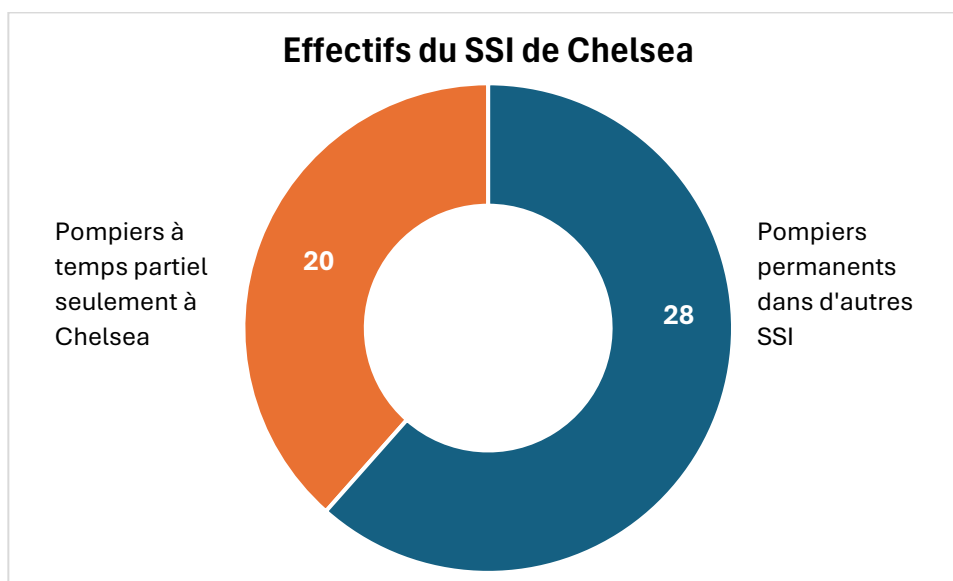
Voici le portrait de la structure organisationnelle et démographique du SSI de Chelsea.

- 1 Directeur et une Adjointe administrative à temps plein.
- 1 enquêteur/préventionniste incendie à temps partiel sur appel. (Vacant)
- 1 chef de division aux opérations et premiers répondants à temps plein (depuis octobre 2025).

Les postes suivants sont à temps partiel, sur appel (ils se déploient à partir de leur résidence):

- 3 Capitaines;
- 8 Lieutenants;
- 37 pompiers;

On peut cinder les effectifs du Service de sécurité incendie de Chelsea comme suit :



Dans le cadre de son calendrier de pratique concernant le maintien des acquis et des compétences de ses effectifs, le SSI a offert près de 96 heures de pratiques/formations en 2025.

Nos casernes

La Municipalité de Chelsea possède trois casernes réparties sur son territoire de 120,85 km², et dans chacune d'elles de façon stratégique, on y retrouve six (6) véhicules d'intervention pour le combat incendie.

- La caserne 1 (principale), sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville, secteur Centre-Village



- La caserne 2 (satellite), sise au 39 chemin de la Rivière, secteur Farm Point



- La caserne 3 (satellite), sise au 161 chemin de la Montagne, secteur Hollow Glen



- En plus, à la caserne 1 dans le centre du Village, on retrouve un fourgon, qui comprend certains équipements techniques et qui sert de véhicule de réhabilitation. Il y a également deux (2) véhicules de liaison (de style pick-up) pour la garde externe des officiers et un pour la direction du service. Un VTT avec remorque est aussi disponible pour les évacuations terrestres hors route (été et hiver).
- À noter que le SSI ne possède aucun camion d'élévation (Camion échelle).



Le budget

Voici quelques statistiques intéressantes concernant le budget total de la municipalité et le budget incendie lors des 10 dernières années :

Années	Budget municipal	% augmentation du budget municipal	Budget réel incendie	% du budget incendie par rapport au budget municipal	% d'augmentation par année du budget incendie
2015	14 573 288 \$	5 %	972 753 \$	6.7 %	5 %
2016	15 238 203 \$	6 %	970 427 \$	6.4 %	0 %
2017	16 201 253 \$	7 %	1 055 231 \$	6.5 %	9 %
2018	17 325 617 \$	7 %	1 241 803 \$	7.2 %	18 %
2019	18 605 164 \$	7,4 %	1 196 757 \$	6.4 %	-3.6 %
2020	19 819 887 \$	6,53 %	1 237 112 \$	6.24 %	3.37 %
2021	21 337 616 \$	7,66 %	1 234 146 \$	5,78 %	-0,24 %
2022	23 007 741 \$	7,83 %	1 312 320 \$	5,70 %	6,33 %
2023	25 444 150 \$	10,59 %	1 419 459 \$	5,58 %	8,16%
2024	25 985 352 \$	2,13 %	1 304 748 \$	5,02 %	-8,08%
2025	28 271 413 \$	8,80 %	1 675 630 \$	5,93 %	28,43 % *

**Dû à une sous-estimation des dépenses salariales en 2024*

Nos réalisations

À titre d'information, voici quelques réalisations du SSIC en 2025:

1. Analyse et présentation aux membres du conseil municipal concernant la possibilité d'implanter un service de premiers répondants (PR) efficace afin de répondre aux appels d'urgence de type médical (niveau de réponse, déploiement, coûts, etc.) (Résolution N°86-25).
2. Chelsea devient la deuxième municipalité au Québec à signer une entente avec la SOPFEU (Société de protection contre les feux de forêts) comme fournisseur de main d'œuvre (combattants auxiliaires) afin que nos pompiers et pompières puissent être déployés en soutien lors d'opération de lutte contre les feux de forêt à travers le Québec. Cette entente permettra également à l'équipe du Service de sécurité incendie d'acquérir une expérience précieuse pour notre municipalité. Elle favorise également le recrutement, la motivation et la rétention de nos effectifs. Cela cadre dans l'orientation du SSI de bonifier les services à la population et d'être proactif envers les risques associés aux changements climatiques. En 2025, le montant du revenu reçu de la SOPFEU s'élève à 24 000\$.



3. Nomination d'un Chef de division – opérations et premiers répondants en octobre 2025. (Résolution N°300-25)

Nos réalisations... suite

4. À l'occasion du 150^e anniversaire de la Municipalité de Chelsea, le Service de sécurité incendie a accueilli les citoyens et les familles le dimanche 4 mai 2025 à une journée portes ouvertes. Plusieurs activités sont offertes lors de cette journée dont un rallye à vélo, un BBQ, une démonstration de désincarcération de véhicule, une simulation de feu de cuisine et le dévoilement d'une plaque commémorative pour les anciens pompiers/officiers du service.



5. Mise en place d'un nouveau règlement concernant la tarification du SSI.
6. Installation d'une borne sèche sur le chemin Kingsmere (165 Kingsmere).



Nos réalisations... suite

7. En collaboration avec le service des Travaux Publics; branchement d'une génératrice d'urgence pour l'Hôtel-de-ville et la caserne 1.



8. Continuité du programme RAC (Reconnaissance des acquis et des compétences) en collaboration avec l'IPIQ (Institut de protection contre les incendies du Québec) afin d'offrir aux pompiers de la région la chance d'obtenir leur DEP (Diplôme d'études professionnelles) sans devoir quitter la région de l'Outaouais. C'est une 3^e cohorte depuis 2023! En 2025, le revenu reçu de l'IPIQ s'élève à 22 954\$.



Nos objectifs pour 2026



- Continuer de travailler sur le projet de mise en place des premiers répondants (PR) avec l'objectif de débiter la formation « premiers répondants – niveau 3 » en 2026 afin d'offrir le service à nos citoyens dès 2027.
- Préparer les documents et statistiques pour le renouvellement du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, qui est expiré, en prenant en considération les nouvelles orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie 2025.
- Analyser les recommandations de l'étude d'opportunité sur un potentiel regroupement des services de sécurité incendie, mandaté par la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
- Rédiger et mettre à jour le plan des mesures d'urgence de la municipalité.
- Selon les orientations du schéma, rédiger des ententes d'entraide automatique ou sur demande pour certains secteurs avec les SSI limitrophes.
- Nomination d'un chef aux opérations – formation et un chef aux opérations – logistique à temps partiel.
- Rachat de quatre (4) véhicules incendie qui étaient déjà en location (CGER) depuis plusieurs années.
- Reprendre la compétence des bâtiments à risque élevé et très élevé en prévention incendie de la MRC des Collines-de-l'Outaouais car ils ne sont plus en mesure d'offrir ce service aux municipalités. Analyser les effets et conséquences sur la prévention en générale, et ce, en prévision de 2027.
- Conclure des ententes de service avec des organismes, fournisseurs et commerces locaux afin de faire appel à eux pour des locaux, des denrées, des équipements, etc. lors de mesures d'urgence.
- Établir une liste de personnes bénévoles possédant une certaine expertise, pour venir en support aux équipes municipales lors de mesures d'urgence, d'évacuation ou tout autre situation de sinistre.
- Continuité du programme de remplacement de 90 cylindres à air respirable sur une période de 3 ans.
- Voir à l'installation et branchement d'une génératrice d'urgence au Centre Meredith par le service des Travaux Publics de la municipalité.
- Élaborer un calendrier de remplacement des véhicules et des équipements incendie.
- Élaborer un projet concernant l'acquisition d'un camion d'élévation (Échelle).
- Augmenter notre nombre de visite résidentielle en prévention incendie.
- Le SSI souhaite répéter sa journée portes ouvertes lors de la semaine de la sécurité civile au Québec qui se déroulera du 3 au 9 mai 2026.



Le SSI travaille sous trois volets :
les *interventions d'urgences*, la *prévention* et la *sécurité civile*

Interventions d'urgences

Le Service de sécurité incendie assume ses responsabilités dans la mesure des moyens, des ressources, des équipements, de la formation et des budgets mis à sa disposition et mandatés par le conseil municipal.

Les types d'interventions du SSI sont définis dans le règlement de constitution No. 1273-23 (voir tableau ci-dessous).

Types d'appels	
Service offert par le SSI	Service que le SSI n'est pas mandaté d'offrir
Incendie de bâtiment et véhicule	Appel médical (Premiers Répondants) à venir en 2027
Feu de broussaille et de forêt	Sauvetage sur glace
Alarme incendie et CO	Sauvetage sur plan d'eau
Fuite de gaz	Sauvetage en hauteur (Entente avec le SSI d'Ottawa)
Feu électrique externe, fils au sol, etc.	Sauvetage en espace clos
Vérification de feu à ciel ouvert	
Accident de véhicule avec ou sans décarcération	
Évacuation hors route – VTT	
Assistance – entraide municipale, citoyen, etc.	

Les interventions : suite...

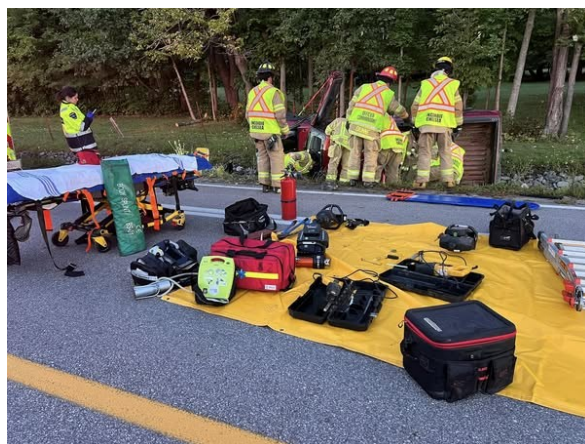
Lors d'appels d'urgence provenant du service 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, tous les pompiers à temps partiel sur appel sont avisés par radio portative et via une application sur téléphone cellulaire. Quel que soit le secteur ou le type d'appel, les pompiers se déploient ensuite vers les trois (3) casernes.

Les protocoles d'entraide avec les différents Services de sécurité incendie limitrophes, sont en place et renouvelées automatiquement chaque année pour les besoins en eau, en personnel et en équipement. Les services de sauvetage sur glace, sur plan d'eau, en hauteur, en espace clos ou en matières dangereuses sont offerts aux citoyens par l'entremise des services incendie provenant d'autres municipalités.

En 2025, le SSI a répondu à 281 interventions d'urgence.

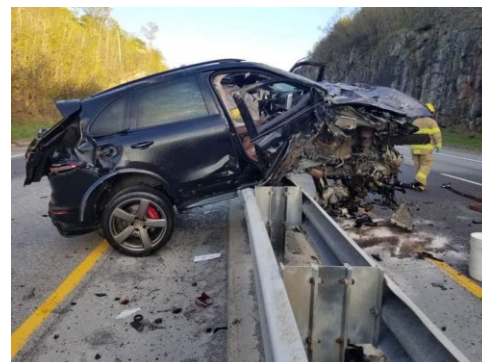
Le nombre d'interventions d'urgence répondues par le Service de sécurité incendie de Chelsea annuellement est influencé par plusieurs facteurs comme :

- L'augmentation de la population;
- L'augmentation du parc immobilier résidentiel et commercial;
- Les changements climatiques (tempête de vents, inondations, verglas, etc.)
- L'augmentation des attraits touristiques de renom sur son territoire.
- L'augmentation du nombre de véhicules sur les routes. (Autoroute 5 et Route 105).



Nombre et type d'appel de 2015 à 2025

Type d'appel	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Feu de résidence	8	8	3	5	4	2	7	8	9	10	13
Feu de cheminée	7	4	5	2	7	4	5	5	5	1	1
Odeur de fumée associée au bâtiment	n/a	3	2	3	4	5	5	2	6	2	4
Feu de véhicule	3	4	5	10	7	4	6	5	6	4	5
Déversement	n/a	1	1	0	0	2	2	3	1	1	1
Assistance - entraide municipale	2	9	2	7	4	2	3	6	3	1	7
Feu de broussaille	3	2	1	5	5	3	5	2	1	3	3
Feu électrique	0	0	28	25	15	18	16	45	38	33	20
Fuite de gaz (naturel, propane, autre)	2	2	3	5	2	8	11	9	6	4	6
Fils au sol	n/a	1	6	14	17	10	4	63	20	11	17
Accident de véhicule	15	13	26	54	57	29	47	50	49	67	91
Assistance - citoyen	4	2	5	9	11	10	2	12	4	8	5
Assistance aux ambulanciers	2	7	3	1	5	2	8	10	10	8	11
Sauvetage autre	2	1	1	1	1	3	6	4	2	4	1
Alarme incendie	57	51	80	55	39	71	84	71	71	77	53
Monoxyde de carbone	1	4	3	6	8	4	11	13	10	6	11
Vérification et plainte	50	89	21	36	25	57	19	21	21	18	30
Autres	10	9	0	3	0	4	0	2	0	1	3
Total:	166	210	195	241	211	238	241	330	262	259	281



**Voici plusieurs tableaux détaillant
les particularités des appels d'urgences pour 2025 :**

Tableau représentant le nombre d'appels selon le jour de la semaine

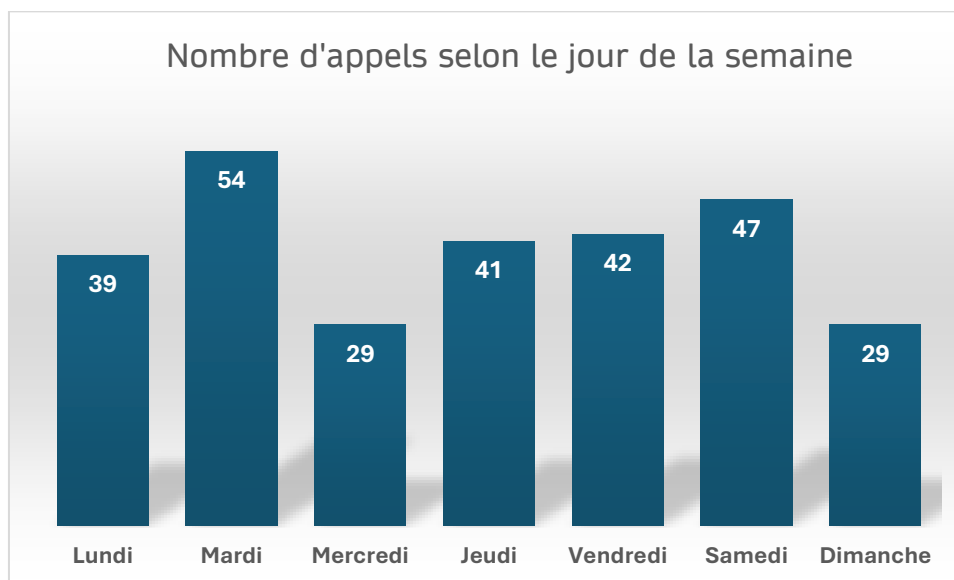


Tableau représentant le nombre d'appels par tranches d'heures

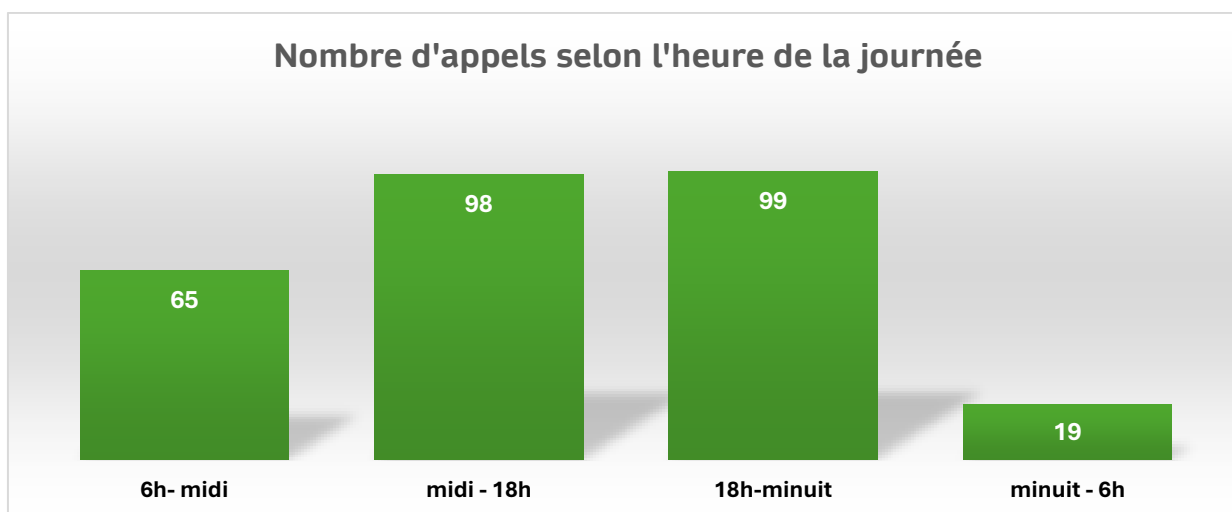


Tableau représentant le nombre d'accidents selon le secteur

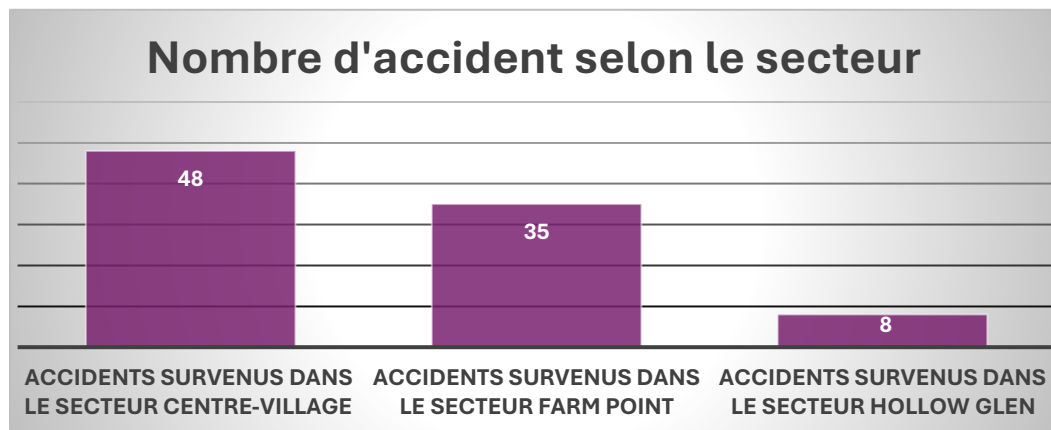
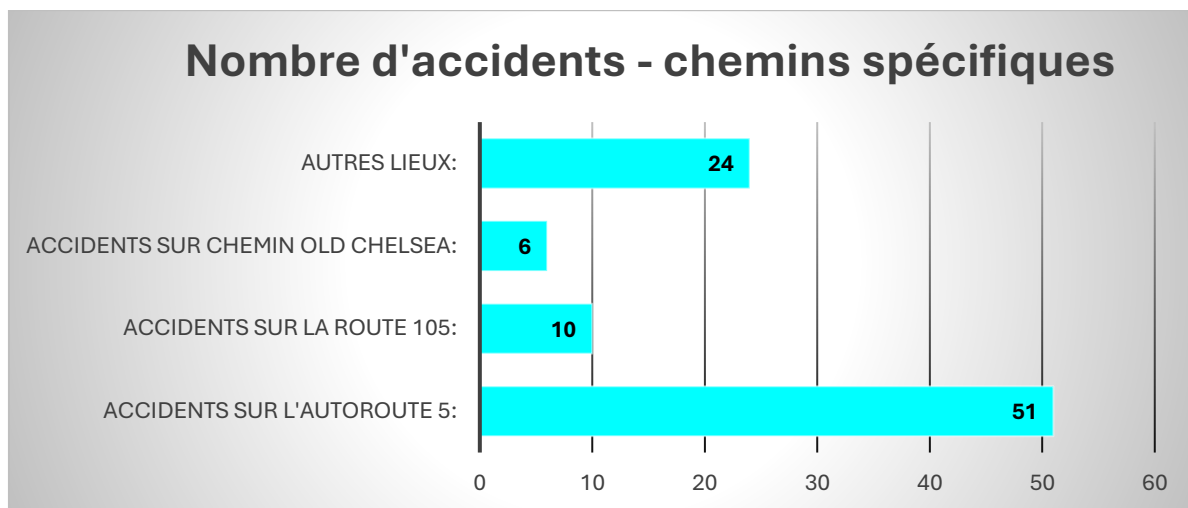
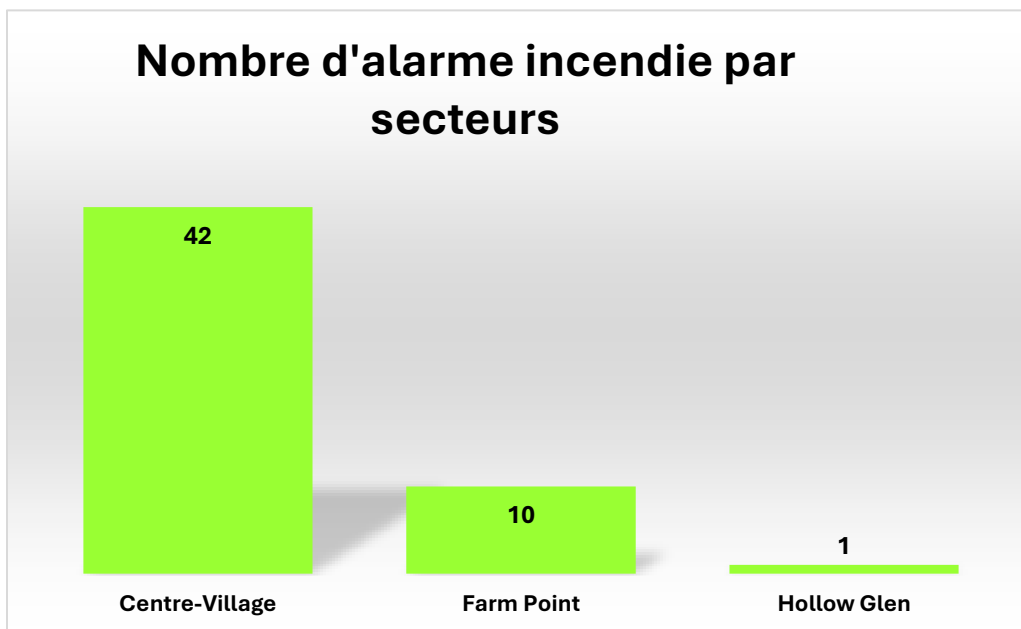


Tableau représentant le nombre d'accidents sur des chemins spécifiques



Les accidents de la route représentent 35% de tous les appels d'urgence du SSI. En 2025, le revenu reçu de la SAAQ pour l'utilisation des pinces de désincarcération s'élève à 20 894\$. Le service mobilise en moyenne 12 pompiers/officiers par appel de ce type. Le SSI tient à rappeler aux citoyens d'adapter leur conduite aux intempéries (neige, glace noire, noirceur, pluie, verglas, etc.). En plus, lors des deux (2) dernières années, deux camions incendie avec gyrophares, ont été frappés par des automobilistes. Heureusement, il y a eu des dommages matériels seulement. Il est important de rappeler que la loi du respect du corridor (Move over Law) de sécurité au Québec, oblige les conducteurs à ralentir et obligatoirement, à changer de voie pour laisser un espace sécuritaire entre les véhicules et les intervenants d'urgence.

Tableau représentant le nombre d'alarme incendie par secteurs



À Chelsea, les alarmes incendie représente 20% des appels. Au Québec, 90% des alarmes incendie reçues sont non-fondées. Une alarme non-fondée est un signal qui cause le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- Être coûteux pour la municipalité/citoyens, compte tenu des effectifs mobilisés;
- Monopoliser les pompiers loin des urgences réels;
- Risque d'accidents lors de la mobilisation;
- Être passible d'une amende.

L'on peut éviter ces situations en installant ou repositionnant les avertisseurs de fumée loin des sources comme les foyers, les ateliers, les salles de bain et la cuisine. Vous pouvez opter également pour un avertisseur de fumée photoélectrique qui sont moins sensible à la fumée légère et à la vapeur.





La prévention

Le volet prévention des incendies mis en place comprend les visites résidentielles, des visites des lieux publics, des visites d'écoles et des garderies, etc. Lors de la semaine de la prévention des incendies au mois d'octobre de chaque année, il y a des exercices d'évacuation et la journée pompier et pompière d'un jour réservée aux étudiants de nos deux écoles primaires.

À chacune des saisons, des informations concernant la prévention incendie sont mises à la disposition des résidents sur le site internet municipal (www.chelsea.ca) et sur la page Facebook de la Municipalité (<https://www.facebook.com/ChelseaQuebecCanada/>).

En 2013, le Service de sécurité incendie a débuté le programme de visites résidentielles dans le but de vérifier les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone et les extincteurs, mais aussi dans le but d'informer la population des mesures d'autoprotection contre les incendies.

La réglementation incendie

En 2025, la réglementation incendie à Chelsea était la suivante :

- Loi sur la sécurité incendie N°S-3.4
- Le règlement uniformisé pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie, 21-RM-05;
- Le règlement de constitution du Service de sécurité incendie régissant son organisation et son fonctionnement, N° 1273-23;
- Le règlement sur la tarification de divers services, N° 1331-24;
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : MRC des Collines-de-l'Outaouais

La prévention : suite

Il est important de se rappeler qu'à Chelsea, il est obligatoire d'avoir :

- Un avertisseur de fumée à chaque étage;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement;
- Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 kg (5 lb);
- Un numéro civique visible de la voie de circulation;
- Faire inspecter et ramoner la cheminée au moins une fois par année par un maître ramoneur accrédité. Exiger non seulement une facture mais également un rapport écrit;
- Un dégagement d'un mètre autour du panneau électrique;
- Déneigé toutes les voies d'accès du bâtiment afin de permettre l'évacuation des occupants et donner l'accès aux services d'urgence.



Feu à ciel ouvert et feu d'artifice

Les feux à ciel ouvert de moins d'un mètre (1 m) sont permis durant toute l'année, sans permis, en respectant certaines conditions.

Les feux à ciel ouvert de plus d'un mètre (1 m) et de moins de quatre mètres (4 m) sont permis seulement entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, avec permis.

Il est interdit d'allumer des feux d'artifice (incluant ceux achetés au magasin du coin) à moins d'obtenir, au préalable, un permis et l'autorisation du SSI pour tous les types de feu d'artifice.

La prévention : suite

Malgré ce qui précède, il est de la responsabilité du citoyen de vérifier la présence d'interdiction gouvernementale et le niveau de danger d'incendie selon la SOPFEU avant d'allumer un feu à ciel ouvert ou des feux d'artifice. Vous trouverez, sur la page frontispice de notre site web, un ruban concernant le niveau du danger d'incendie. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article 11 du règlement 21-RM-05.

En 2025, 80 permis de brûlage et 8 permis de feux d'artifice furent délivrés, lesdits permis sont disponibles à la caserne 1, sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville ou par courriel à incendie@chelsea.ca.



Feu à ciel ouvert autorisé sans permis annuellement tout en respectant certaines conditions, maximum d'un mètre



Feu à ciel ouvert de plus d'un mètre et de moins de 4 mètres avec permis du 1^{er} nov. au 30 avril seulement



Feu d'artifice – obtention au préalable d'un permis et obtenir l'autorisation du SSI

Les activités communautaires en 2025

Tous les ans, le SSI est sollicité par divers organismes communautaires afin de participer, de promouvoir les activités de prévention et d'assurer une certaine sécurité.

En 2025, nous avons participé à diverses activités :

- Grande marche Pierre Lavoie
- Course Terry Fox
- Visites à la caserne de plusieurs groupes d'enfants provenant du camp de jour du Centre Meredith lors de la garde interne les mercredis.
- Pendant la « Semaine de la prévention des incendies », nous effectuons des exercices d'évacuation dans les écoles, les garderies et les établissements municipaux.
- Journée « Pompier d'un jour » avec 4 étudiants provenant des écoles du Grand-Boisé et de Chelsea Elementary.
- Visite d'un groupe de Scouts.
- Journée portes ouvertes le 4 mai 2025 à la caserne 1 qui fut un grand succès auprès des familles.
- Formation d'une cohorte d'étudiants en Technique policière du CEGEP de l'Outaouais sur l'utilisation et la manipulation d'extincteurs portatifs.
- Visite de sensibilisation de prévention incendie à la Résidence du Petit-Bois.





Les collectes de sang

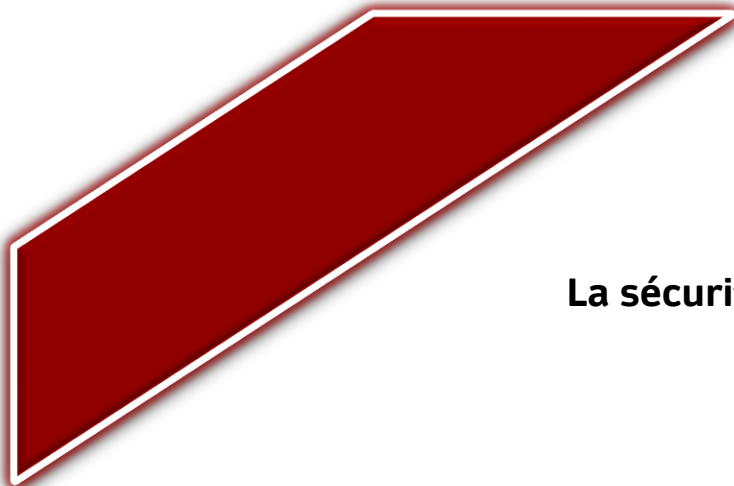
Pour une 7^e année, le Service de sécurité incendie a organisé, au Centre Meredith, avec la collaboration d'Héma-Québec, deux collectes de sang durant l'année.

Lors des collectes, nous avons officiellement inscrit 126 donateurs!

Après transformation et séparation en laboratoire, ce sont ainsi tout près de 500 vies qui ont pu être sauvées.

Le Service de sécurité incendie ainsi que la Municipalité de Chelsea tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux collectes pour en faire un franc succès!





La sécurité civile



Les services de sécurité incendie sont de plus en plus sollicités lors de sinistre (catastrophe) car souvent ils sont les premiers déployés et arrivés sur les lieux! La municipalité de Chelsea ne peut se croire à l'abri des sinistres même si plusieurs peuvent penser que ces événements se produisent seulement ailleurs!

Nous devons agir de façon proactive afin d'être bien préparés et par conséquent on doit accentuer nos mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Advenant une catastrophe ou un sinistre, les équipes de secours et services publics sont submergés et pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Donc, vous devriez être prêts, vous et votre famille, à faire face aux soixante-douze (72) premières heures d'une situation d'urgence.

Une trousse d'urgence de 72 heures renferme les fournitures de base pour survivre en situation d'urgence, et ce, même en cas de panne d'électricité prolongée ou d'interruptions du service d'eau.

Idéalement, entendez-vous avec vos voisins au préalable afin que tous les résidents du quartier (chemin) soient sensibilisés aux différents risques. Le but étant d'être prêt et qu'aucune personne ne soit laissée pour compte.

Lors des prochaines années, la municipalité de Chelsea investira dans : la formation de son personnel administratif, dans ses infrastructures (génératrices) et certains équipements de base. Elle conclura également des ententes d'entraide afin de bonifier et assurer l'aide à ses citoyens.

Afin d'être une communauté résiliente, les citoyens de Chelsea sont fortement encouragés à se préparer et prendre les mesures nécessaires pour subvenir à leurs besoins selon leur réalité.

Il est important de vous inscrire sur la nouvelle plateforme de la municipalité appelée « Pivot » afin de recevoir les alertes en cas de sinistre. <https://pivot.chelsea.ca/fr>

La sécurité

Voici des questions importantes à se poser :

- Est-ce que j'ai un endroit de refuge prédéterminé, hors de la zone sinistrée, si je dois évacuer mon domicile (famille, amis, autres, etc.)?
- Est-ce que mon plan d'évacuation est prêt et avons-nous pratiqué en famille?
- Est-ce que ma trousse de 72 heures est prête?
- Est-ce que j'ai une réserve d'eau minimale de 4 litres par jour par personne pour au moins trois (3) jours?
- Est-ce que j'ai une source d'énergie ou de chauffage alternative autre qu'électrique en cas de panne de courant prolongée?

Vous pouvez également vous préparer en consultant les sites suivants :

Votre guide de préparation aux urgences <https://www.preparez-vous.gc.ca/index-fr.aspx>

Comment se préparer à la maison <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/maison/>

Québec En Alerte <https://www.alerte.gouv.qc.ca/fr/index.html>

